Envoyé en préfecture le 05/03/2026
Reçu en préfecture le 05/03/2026
Publié le
ID : 035-213501208-20260304-D12_26-DE

- VILLE DE GEVEZE –

DÉLIBÉRATION

Conseil municipal du 04 mars 2026

Le mercredi 4 mars 2026 à 20 heures, le conseil municipal de la commune de Gévezé s'est réuni en mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude ROUAULT, maire, après avoir été convoqué le 19 février 2026 conformément à l'article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Présents : M. ROUAULT Jean-Claude ; Mme BRIAND Nelly ; M. CHEVILLON Christian ; Mme HERVÉ Françoise ; M. SURCOUF Robert ; Mme MALLIER Yvette ; Mme GAUTIER Nadine ; Mme SAUVEE Chantal ; M. BONNINEAU Alex ; Mme COZIAN Josette ; M. RIDARD Pascal ; Mme DESLOGES Irène ; M. BLEU Mickaël ; Mme CLERMONT Sonia ; Mme MORDELET Sandrine ; Mme LAMBARD Héloïse ; M. DAVID Willy ; Mme CHEVRIER Anne-Charlotte.
Absents : M. RIO Guy ; M. PARET Michel ; M. LAMBARD Daniel ; M. LAFROGNE Ronan ; Mme BORDAGE Christelle ; M. NANA Paul-Marcelin ; Mme PANAGET Béatrice ; Mme RENEL Mélanie ; M. BUREAU Yannick.
Procuration : M. RIO Guy à M. ROUAULT Jean-Claude.

Nombre de conseillers municipaux : 27
Quorum : 14
Présents : 18
Absents : 9
Procuration : 1
Votants : 19

****

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 28 JANVIER 2026

N°12/26

A l'unanimité, le conseil municipal approuve le procès-verbal de la séance du 28 janvier 2026.

Pour copie conforme,
Le Maire,
Jean-Claude ROUAULT

MAIRIE DE GÉVEZÉ 35 (Ille-et-Vilaine)